

## La Foire au Jardinage solidaire avec ses exposants.



La Foire au Jardinage solidaire avec ses exposants.

Dans cette période très compliquée pour les producteurs, commerçants ou artisans, l'association Avenir et Traditions de Pavie organisatrice de la Foire au Jardinage de Pavie montre sa solidarité avec ses exposants.

Elle offre à ses partenaires la possibilité d'avoir une visibilité supplémentaire auprès des consommateurs locaux en mettant son site [www.jardipavie.fr](http://www.jardipavie.fr) à leur disposition.

Au-delà de la liste complète des exposants partenaires où l'on peut trouver toutes les coordonnées des entreprises, l'association a mis en place une plateforme spéciale Covid -19 dans laquelle les entreprises peuvent détailler leurs actions spécifiques face aux dispositions sanitaires (vente à emporter, drive, commandes à retirer...etc ). Si l'entreprise le souhaite, il peut être proposé, sur demande, la mise en place d'un catalogue et d'un bon de commande.

Toutes ces possibilités sont bien sûr disponibles gratuitement et l'accès au public se fait au travers du site [www.jardipavie.fr](http://www.jardipavie.fr).

L'association Avenir et Traditions est heureuse ainsi d'aider ses partenaires et accepte bien sûr de proposer cette procédure à tous les commerces et entreprises de Pavie et des environs qu'ils soient exposants ou non permettant ainsi de promouvoir les productions locales et privilégier les circuits courts (petit clin d'œil cette plateforme a été baptisée « **dansmazon** »).

Pour joindre l'association un mail [jardipavie@orange.fr](mailto:jardipavie@orange.fr) et tous les renseignements sur <https://www.jardipavie.fr>.

En espérant que tout soit revenu dans l'ordre pour la prochaine Foire au Jardinage de Pavie, programmée pour le dimanche 28 mars 2021.



DSC\_0269.JPG